



# LIGNEYRAC

BULLETIN MUNICIPAL N° 3

**DANS CE BULLETIN:**

Le mot du Maire	2
L'équipe municipale	3
Le compte administratif	4
Le budget primitif 2017	5
Les chantiers de la Commune	6 à 7
Projet	8
Informations mairie	9
La vie de la commune	10 à 13
La vie des associations	14 à 18
L'état civil	19
L'agenda	20
Les infos pratiques	

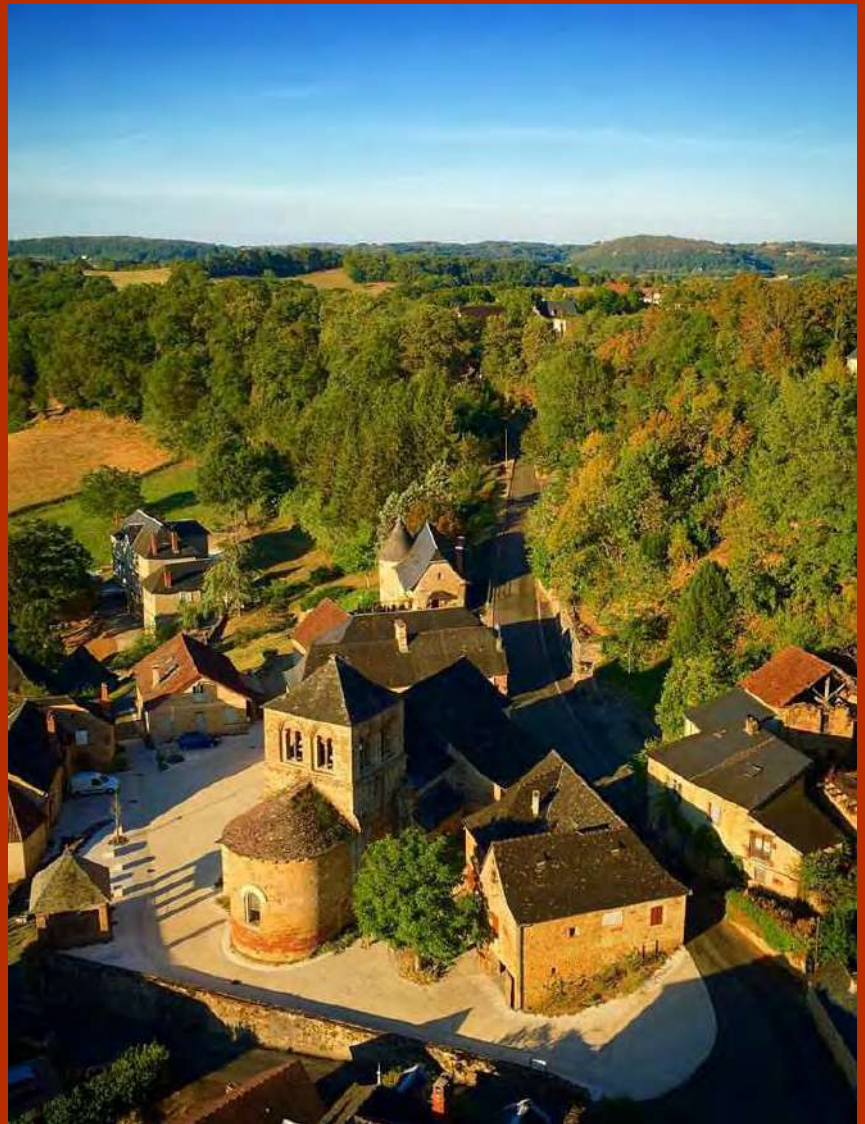


Photo Corrèze Montgolfières

JANVIER 2018

## Le mot du Maire



L'année 2017 a été une année de changements importants tant au niveau national qu'au niveau local.

Au niveau national, l'année 2017 a été marquée par un bouleversement politique qui a vu les électeurs exprimer un rejet des partis politiques traditionnels en souhaitant l'arrivée de nouveaux élus pour beaucoup inconnus du grand public. L'avenir dira si les promesses avancées lors des campagnes électorales seront tenues.

Sur le plan local, au 1<sup>er</sup> janvier 2017 est née la Communauté de Communes du Midi Corrèzien de la fusion des trois communautés de communes de Beaulieu, Beynat, Meyssac et de la commune d'Altiliac. Nathalie Duranton, première adjointe, et moi-même siégeons au Conseil Communautaire, et Nathalie Duranton est membre du Bureau Communautaire. La mise en place de ce nouvel EPCI se fait normalement, avec de nouvelles compétences, un Conseil Communautaire de 58 représentants. Nous devons apprendre à travailler ensemble, sur un territoire plus étendu, où chacun doit accepter les priorités qui sont définies collectivement pour la réussite de l'ensemble du territoire communautaire.

Au niveau de notre commune de Ligneyrac, après avoir rétabli la situation financière de la commune et terminé les investissements engagés par la municipalité précédente, nous pouvons lancer la réalisation de nouveaux programmes d'investissement.

Dans le cadre des travaux du PAB, nous avons complété le projet initial par l'aménagement définitif de la Place Jean-Baptiste Janvier. Cet aménagement a nécessité un nouveau passage devant la Commission Départementale des Sites, en raison des modifications apportées au projet initial du fait du changement d'implantation des containers réalisé sans accord de la Commission. Cette réalisation permet de disposer d'un parking avec un aménagement paysager autour des containers. Ce parking est maintenant interdit aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes avec exception pour les habitants de la commune, dans le cadre de transbordement de livraisons importantes.

En fonction des possibilités financières de la commune, nous avons pu réaliser la restauration du dernier logement communal à l'ancienne école et poursuivre l'entretien de la voirie suivant le planning annuel prévu. Le projet d'aménagement du terrain communal jouxtant la salle Patrick Cheyroux évoqué dans le bulletin municipal précédent arrive en phase de réalisation. Vous trouverez dans ce bulletin une présentation détaillée de ce projet.

Je tiens aussi à remercier Francine et Patrick, les employés communaux, dont l'action participe à la bonne marche de notre commune et au bien-être de ses habitants.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2018 pour vous même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers ; que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Jean-Louis MONTEIL

# L'équipe municipale



**Jean-Louis MONTEIL — Maire**

**Responsabilités :** Représentant de l'Etat, responsable de la gestion et de l'administration de la commune  
Participation à toutes les commissions communales et délégué communautaire.



**Nathalie DURANTON — Première Adjointe**

**Responsabilités :** déléguée à l'administration générale, aux finances communales, à l'économie, à l'urbanisme (gestion et suivi des dossiers) et aux affaires sociales et culturelles. Déléguée communautaire. Organisation et suivi du travail de l'agent administratif.

**Commissions :** Economie et finances, Urbanisme, Vie sociale et solidarité, Communication.



**Marc NICOLAS — Deuxième Adjoint**

**Responsabilités :** délégué à la voirie et aux réseaux, organisation et suivi du travail de l'agent technique, suivi des bâtiments communaux, des espaces verts et des réseaux.

**Commissions :** Travaux, infrastructures, environnement et urbanisme, Vie sociale et solidarité.



**Hubert LAMOTHE — Troisième Adjoint**

**Responsabilités :** délégué à la vie associative, au tourisme, à l'urbanisme (modifications et révisions)

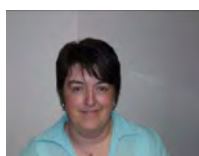
**Commissions :** Urbanisme, Manifestations et vie associative.



**Nathalie VALEN**

**Conseillère municipale**

**Commissions :** Vie sociale et solidarité, Manifestations et vie associative.



**Isabelle SOL**

**Conseillère municipale**

**Commissions :** Communication, Manifestations et vie associative, Vie sociale et solidarité, Sécurité et défense.



**Pierre SINDOU**

**Conseiller municipal**

**Commissions :** Manifestations et vie associative, Communication, Tourisme.



**Laurent GAY**

**Conseiller municipal**

**Commissions :** Travaux, infrastructures, environnement, Manifestations, Vie associative et Communication.



**Laurent JUBERTIE**

**Conseiller municipal**

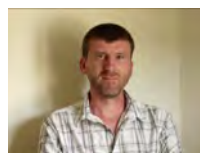
**Commissions :** Economie et finances, Travaux, infrastructures, environnement et urbanisme.



**Laurent PICARD**

**Conseiller municipal**

**Commissions :** Economie et finances, Travaux, infrastructures, environnement .



**Frédéric CLUZEAU**

**Conseiller municipal**

**Commissions :** Economie et finances, Communication.

**Commune de LIGNEYRAC**  
**Compte Administratif 2016 Section de Fonctionnement**

<b>Dépenses réelles de Fonctionnement</b>	<b>140 953,54</b>
Dont Frais de personnels	45 970,24
Dont Intérêts emprunt	11 489,19
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>34 665,46</b>
Amortissements	34 665,46
<b>Total Dépenses Fonctionnement de 2016</b>	<b>175 619,00</b>
Report Résultat 2015	
<b>Total Dépenses de Fonctionnement de 2016 + Report Résultat 2015 (1)</b>	<b>175 619,00</b>
<b>Recettes réelles de Fonctionnement</b>	<b>194 509,16</b>
dont Impôts Locaux	56 019,00
dont Attribution de Compensation CCVMC	62 955,00
dont Dotations Etat	55 538,96
dont Revenus des immeubles (loyers logements sociaux)	13 092,61
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>10 584,87</b>
Transferts de Section Investissement	10 584,87
<b>Total Recettes Fonctionnement de 2016</b>	<b>205 094,03</b>
Report Résultat 2015	43529,87
<b>Total Recettes Fonctionnement de 2016 + Report Résultat 2015 (2)</b>	<b>248 623,90</b>
<b>Résultat cumulé 2016 à affecter en 2017 (2 - 1)</b>	<b>73 004,90</b>

**Commune de LIGNEYRAC**  
**Compte Administratif 2016 Section d'Investissement**

<b>Dépenses d'Equipement (Hors emprunt)</b>	<b>64 090,59</b>
<b>Dépenses Financières</b>	<b>16 814,16</b>
Annuité Capital Emprunt	16 814,16
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>10 584,87</b>
Amortissements Subventions	10 584,87
<b>Total Dépenses Investissement de 2016</b>	<b>91 489,62</b>
Report Résultat 2015	
<b>Total Dépenses Investissement de 2016 + Report Résultat 2015 (1)</b>	<b>91 489,62</b>
<b>Restes à réaliser sur Dépenses d'Equipement à reporter en 2017 (2)</b>	<b>256 078,86</b>
<b>Recettes d'Equipement</b>	<b>54 492,00</b>
<b>Recettes financières</b>	<b>23 282,93</b>
FCTVA + Cautions	
Taxe d'Aménagement	774,06
Couverture Besoins Financement Investissement	22 508,87
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>34 665,46</b>
Amortissements	34 665,46
<b>Total Recettes Investissement de 2016</b>	<b>112 440,39</b>
Report Résultat 2015	99 846,23
<b>Total Recettes Investissement de 2016 + Report Résultat 2015 (3)</b>	<b>212 286,62</b>
<b>Restes à réaliser sur Recettes d'Equipement à reporter en 2017 (4)</b>	<b>135 890,00</b>
<b>Résultat cumulé 2016 + RAR à reporter en 2017 (3 + 4 - 1 - 2)</b>	<b>608,14</b>
(sera financé par affectation du résultat de fonctionnement 2016 au BP 2017)	

<b>Commune de LIGNEYRAC</b>	
<b>Budget Primitif 2017 Section de Fonctionnement</b>	
<b>Dépenses réelles de Fonctionnement</b>	<b>218 133,14</b>
dont charges de personnels	66 000,00
dont intérêts d'emprunt	11 050,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>54 306,20</b>
Amortissements	29 453,53
Virement à la Section d'Investissement	24 852,67
Besoins Financement Investissement	
<b>Total Dépenses Fonctionnement</b>	<b>272 439,34</b>
<b>Recettes réelles de Fonctionnement</b>	<b>193 931,00</b>
dont Impôts Locaux	56 685,00
dont Attribution de compensation CCVMC	62 955,00
dont Dotations Etat	52 391,00
dont Revenus d'Immeubles (loyers logements sociaux)	17 500,00
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>5 503,44</b>
Transferts de Section Investissement	5 503,44
<b>Total Recettes Fonctionnement de l'exercice (1)</b>	<b>199 434,44</b>
<b>Résultat 2016 reporté après couverture des Besoins Financement Investissement (2)</b>	<b>73 004,90</b>
<b>Total Recettes Fonctionnement (1+2)</b>	<b>272 439,34</b>

<b>Commune de LIGNEYRAC</b>	
<b>Budget Primitif 2017 Section d'Investissement</b>	
<b>Dépenses d'équipement (Hors emprunt et amortissements subventions) votées au BP</b>	<b>33 741,90</b>
<b>Dépenses Financières</b>	<b>29 077,44</b>
Annuité Capital Emprunt	21 074,00
Dépôt et Cautionnement	2 500,00
Amortissements Subventions	5 503,44
<b>Restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2016 (1)</b>	<b>256 078,86</b>
<b>Total Dépenses Investissement</b>	<b>318 898,20</b>
<b>Recettes d'équipement</b>	
<b>Recettes d'ordre et autres recettes</b>	<b>62 211,20</b>
Amortissements	29 453,53
FCTVA	4 405,00
Taxe d'aménagement	1 000,00
Dépôt et Cautionnement	2 500,00
Virement de la Section de Fonctionnement	24 852,67
Couverture Besoins Financement Investissement par affectation des résultats 2015 (1-3-2)	
<b>Report Solde Exécution Investissement 2016 (2)</b>	<b>120 797,00</b>
<b>Restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2016 (3)</b>	<b>135 890,00</b>
<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>318 898,20</b>

## Les chantiers de la commune

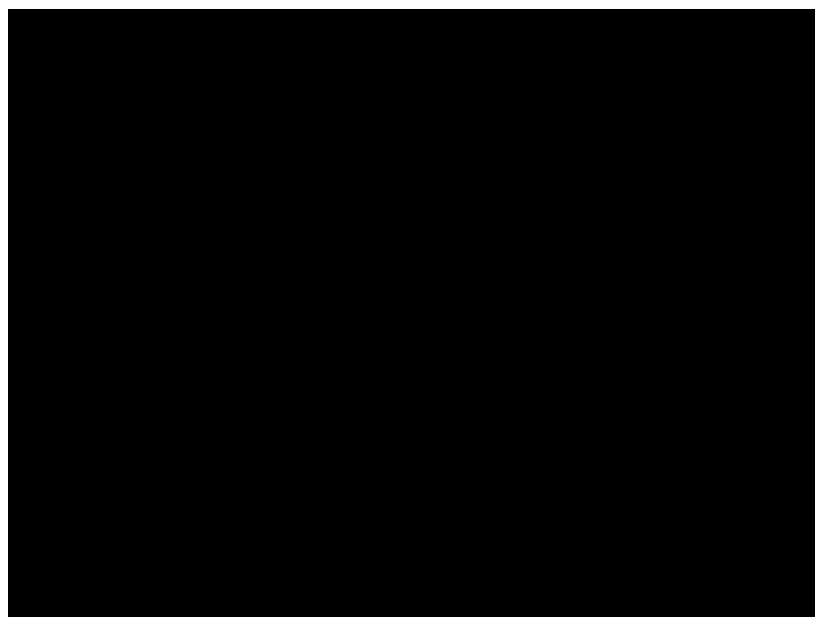
### Réception des travaux de l'aménagement du Bourg



Après avoir terminé l'aménagement définitif de la Place Jean-Baptiste Janvier, la réception de l'ensemble des travaux du Plan d'Aménagement du Bourg s'est déroulée lundi 10 avril 2017. Madame FAVARON, Maître d'œuvre, a procédé aux contrôles des travaux en présence de Monsieur ARMANGE, Responsable Régional de l'Entreprise COLAS, Jean-Louis MONTEIL, Maire de Ligneyrac, Marc NICOLAS, 2<sup>ème</sup> adjoint, Pierre SINDOU, Conseiller Municipal et Monsieur ARMENAUD pour la DREAL Nouvelle Aquitaine.

L'aménagement de la Place Janvier, qui a clôturé l'ensemble de ce programme, avait fait l'objet d'un avenant complémentaire au marché initial suivi de la réalisation en octobre 2016, après validation du projet par la Commission Départementale des Sites. Le Maire a remercié Madame Favaron pour son écoute et sa compréhension lors des modifications demandées par rapport au projet global initial ainsi que Monsieur Armange pour la qualité des prestations réalisées par l'entreprise et sa disponibilité dans le suivi des travaux.

Des plantations autour des colonnes de tri et un marquage au sol, afin de délimiter les places de stationnement, ont été réalisés par les conseillers municipaux.



## Logement communal

Les travaux du logement communal, réalisés avec l'aide de Corrèze Ingénierie, se sont achevés en mars 2017. Le coût des travaux s'élève à 50 375,41 € TTC pour lesquels l'Etat a apporté son soutien financier à hauteur de 13 858,66 €, et un emprunt a complété le financement.

A présent, les quatre logements communaux sont occupés.



## Transformateur



Dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux lié au Plan d'Aménagement du Bourg de Ligneyrac, les travaux de déplacement du transformateur sont à présent terminés. Le nouvel emplacement choisi par la municipalité a permis de l'installer hors du bourg, en bordure du chemin descendant à La Planche et à l'abri des regards.

La réception des travaux a été l'occasion pour le maire de remercier les différents intervenants pour leur action qui a permis ce choix judicieux pour un coût inférieur à l'enveloppe financière initialement prévue.

## Voirie

### SUIVI DES DEPENSES DE VOIRIE DE 2014 à 2017

ANNEE	TRAVAUX	Montants	SUBVENTIONS
		€ TTC	
VOIRIE 2014			
VOIRIE 2015	La Pagésie	12 862,80	
	Les Abreuvoirs aux Quatre Croix	25 665,00	DETR 6 728,00
	Creffond-Vaurès, Chastang, Soult, Chassagnac, Rosiers	17 829,00	DEPARTEMENT 11 961 €
	complément accès Chastang	690,00	
	Traversat terrassement	600,00	
	Aux Fauries	3 240,00	
	La Borie	1 350,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>62 236,80</b>	
VOIRIE 2016	Les Treilles	<b>2 150,40</b>	
VOIRIE 2017	Sous la Cure (accès Transfo.)	2 649,60	DEPARTEMENT 10 000 €
	Masclat-Vaurès	4 311,90	
	La Martinie à Traversat, Creffond, Pommier à Splat	42 238,86	
	<b>TOTAL</b>	<b>49 200,36</b>	

## Projet

### PARKING

#### Salle Patrick Cheyroux



Ainsi que cela était prévisible, l'utilisation de la salle Patrick Cheyroux nécessite la création d'un parking à proximité pour des raisons de sécurité et de facilité d'accès. Actuellement, les véhicules stationnent sur la route départementale, avec tous les dangers que cela représente.

Le Conseil Municipal a donc décidé d'aménager un parking à proximité de la Salle Patrick Cheyroux sur le terrain communal. En complément de la réalisation du parking, le Conseil Municipal a décidé la création d'un accès aux logements de l'ancienne école et l'aménagement d'une halte pour les randonneurs sur la partie supérieure du terrain avec accès au chemin permettant de rejoindre le chemin de St Jacques de Compostelle.

La modification de l'accès aux logements communaux en utilisant la voie d'accès au parking évitera aux locataires la traversée du bourg en particulier de la place de la mairie et de la venelle entre la place et l'ancienne école particulièrement dangereuse.

Enfin, l'aménagement dans la partie haute du terrain d'une halte pour les randonneurs permettra de disposer d'une aire ombragée de rassemblement et de pique-nique en bordure des chemins de randonnées existants, les toilettes publiques de la Salle Patrick Cheyroux étant à proximité.

Afin de prendre en compte les éventuelles difficultés liées à la nature du terrain, il a été décidé de réaliser une étude de sol de la parcelle AB 143. Les résultats de cette étude complète réalisée par une société spécialisée permettent de continuer l'avancement du dossier sans prévoir de travaux spécifiques.

Dans un premier temps, en raison des règles d'urbanisme existantes (Zonage PLU et AVAP), il convient de faire toutes les démarches afin d'obtenir les autorisations nécessaires. Les demandes de subventions possibles pour ces aménagements seront bien entendu déposées. Les consultations des entreprises seront ensuite lancées en vue de la réalisation des travaux prévus pour partie à l'automne 2018 en espérant une fin de réalisation premier semestre 2019



# Informations Mairie

## Point population INSEE

Le recensement de la population a été réalisé sur la commune en janvier et février 2017.

Notre agent recenseur, Serge Eydieux, a recensé 182 habitations sur le territoire communal, dont 114 résidences principales, et récolté 256 bulletins individuels.

Dans l'attente des chiffres définitifs qui seront fournis par l'INSEE ultérieurement, la population totale de Ligneyrac au 01/01/2017 s'élève à 328.

## Aide à la scolarité

Pour rappel, depuis la délibération du Conseil Municipal du 4 juin 2004, une aide à la scolarité d'un montant de 300 € est versée pour les enfants de Ligneyrac âgés de 16 à 19 ans, qui poursuivent des études générales, techniques ou professionnelles, ou une formation qualifiante assimilée à une poursuite d'études, dont les parents résident sur la commune et remplissent les conditions définies dans la délibération du 26/09/2014.

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'aide à la scolarité a été versée pour 7 enfants soit une somme totale de 2100 €.

Les demandes pour l'année scolaire 2018-2019 devront être réalisées auprès de la mairie entre le 1<sup>er</sup> septembre et au plus tard le 30 novembre 2018.

Un certificat de scolarité et un RIB sont nécessaires.

## Règlement de la salle Patrick Cheyroux

La salle Patrick Cheyroux a pour vocation d'accueillir les différentes associations et les habitants payant une taxe d'habitation dans la commune.

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une tarification pour participer au nettoyage et aux frais de la salle (eau, électricité, chauffage...).

Pour les particuliers : 90 € par utilisation et une caution de 500 € déposée lors de la remise des clés.

Pour les associations : la municipalité met à disposition la salle communale gratuitement pour deux manifestations par an. Au-delà, le tarif de 60 euros appliqué, sans dépôt de caution.

L'utilisation régulière par une association communale fait l'objet d'une convention particulière.

## Utilisation des containers

La municipalité rappelle qu'il est interdit de déposer des déchets non autorisés dans les containers et à côté de ces derniers et qu'il existe deux déchetteries à proximité de la commune (St Julien Maumont et Montplaisir).

De même, si les containers sont pleins, il est interdit de déposer vos déchets recyclables à côté.

En outre, l'encart ci-contre détaille les déchets qui sont à présent triés par le **SIRTOM**, en vue de leur recyclage



## Vie de la commune

### Cérémonie des vœux 2017



La municipalité avait convié les habitants à venir se retrouver autour de la traditionnelle galette des rois le dimanche 22 janvier dans la salle communale.

Ce fut l'occasion pour Monsieur le Maire de présenter au nom du conseil municipal les bons vœux pour la nouvelle année, l'occasion également de faire un point sur les réalisations et les projets municipaux.

### Repas des aînés



Les aînés de la commune étaient invités par la municipalité à partager le repas de l'amitié. Ce fut l'occasion pour le maire de réserver une pensée pour ceux qui ont disparu au cours de l'année et pour ceux dont la santé ne leur a pas permis de partager ce moment.

Les participants ont ensuite apprécié les mets préparés par Thierry et son équipe dans un décor printanier réalisé par Nathalie et Isabelle.

L'après midi s'est terminé en chansons avec les interprètes locaux, Jeannette, Michel et Gaby.



## Commémoration du 8 mai 1945



Jean Louis MONTEIL, maire de la Commune et Jean Louis PICARD, président de l'Association des Anciens combattants ACPG-CATM Section de Ligneyrac ont déposé chacun une gerbe au monument aux Morts de la Commune .

Le recueillement empreint d'émotion s'est fortement ressenti parmi l'assistance au moment de l'appel des Morts de la commune, égrené par Marc NICOLAS et repris par la population.

## Commémoration du 11 novembre 1918

Une assistance de jeunes, de parents, de grands-parents ont assisté à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, empreinte de recueillement aux monuments aux morts du village.

Le discours de l'Ufac a été lu par Jean-Louis PICARD, celui du secrétaire d'Etat par le maire de la commune Jean-Louis MONTEIL.

Une minute de silence a été respectée à la mémoire des morts de toutes les guerres ainsi que pour ceux tomber dans les opérations extérieures partout dans le monde.

La cérémonie officielle s'est terminée par une « Marseillaise » a capella.



A l'issue de chaque cérémonie, la municipalité a invité les participants à se retrouver autour du verre de l'amitié dans la salle communale .

### Ouvrage d'Histoire : LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Le 11 novembre, Monsieur le Maire Jean-Louis MONTEIL a profité de ce moment pour rappeler que le projet retraçant la vie civile et militaire des Ligneyracois morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918 est en cours d'élaboration.

Plusieurs documents ont déjà été recueillis mais pas suffisamment pour réaliser ce projet. Un appel au prêt de documents, d'objets, de photos, d'informations... est lancé auprès de vous tous.

Par ailleurs, toutes les personnes souhaitant participer à la mise en œuvre de ce projet sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

# Vie de la commune

## Tournage du film : L'échappée

Non, la fête de Ligneyrac n'a pas été déplacée au dimanche 3 septembre 2017 !



Il s'agit simplement de l'affiche du film « L'échappée » pour lequel le bourg de Ligneyrac a été choisi pour le tournage d'une séquence, de nuit, d'un long métrage du jeune scénariste Mathias Prado, produit par Chi-Fou-Mi Productions.

Belle occasion de mettre en lumière le bourg de Ligneyrac et notre commune. D'un commun accord, l'équipe municipale a accepté cette demande et a tout mis en œuvre pour rendre ce choix possible en mettant à disposition de la production la salle Patrick Cheyroux et l'ancienne salle des fêtes.

Le film met en scène Tess et Anatole, à peine majeurs mais pas tout à fait adultes, qui vont sillonner les routes et prolonger l'été en partant d'un port de Bretagne, théâtre de leur rencontre. Le bourg de Ligneyrac était donc une étape de leur épopée.

Nekfeu, rappeur bien connu du jeune public partage le rôle principal avec Joséphine Japy. Ils sont entourés de Karidja Touré, Rod Paradot et Denis Lavant.



Bien sûr l'animation du bourg a provoqué quelques désagréments pour les habitants y résidant ! Merci à tous pour leur compréhension.

L'équipe technique s'est montrée très professionnelle dans la préparation tout en étant à l'écoute des riverains et le régisseur de l'équipe, Edouard Decker a été le lien permanent entre l'équipe de réalisation, les interlocuteurs de la commune et les habitants du bourg, faisant preuve d'une attention permanente aux questions soulevées.

Bien entendu, les habitants de Ligneyrac étaient représentés parmi la cinquantaine de figurants ayant participé au tournage : Nathalie, Philippe, Benjamin, Marie-Claire, Céline et Jean-Pierre garderont un excellent souvenir de cette expérience d'avoir été les acteurs d'un soir dans un film tourné dans notre chère commune.

## Rallye OPTIC 2000

La 26<sup>ème</sup> édition du Tour Auto Optic 2000 reliant Paris-Biarritz en cinq étapes s'est déroulée du 24 au 30 avril 2017.

Le parcours, chaque année renouvelé, a traversé notre commune en empruntant la route départementale RD19 entre Turenne gare et Puy Boubou, le 28 avril, durant la 4<sup>ème</sup> étape du tour de ces voitures légendaires.



## Œuvres réalisées par l'association Boulou Animations Loisirs



## La vie des associations

### Ligneyrac Loisirs et Découverte

Toujours active autour de sa présidente Laetitia BONNARD, du bureau et de tous ses membres, l'association Ligneyrac Loisirs et Découverte a cette année encore rassemblé les habitants de la commune à plusieurs reprises.

Elle a commencé l'année de 2017, par sa traditionnelle assemblée générale qui a eu lieu à la salle Patrick Cheyroux le samedi 28 janvier. La soirée s'est poursuivie autour d'un repas à Sarzac puis pour quelques téméraires en discothèque.

La fête du village a eu lieu le 25, 27 et 28 mai 2017, elle a commencé par ses traditionnelles aubades qui ont eu lieu le jeudi 25 mai toute la journée, avec les jeunes du village et les Festi'Fêlés.

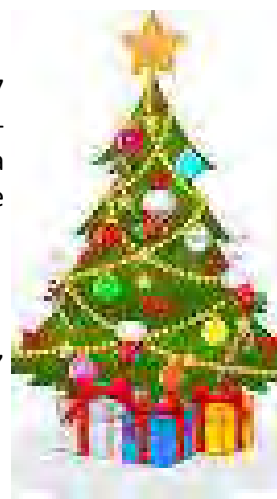
Le samedi 27, les jeux inter-villages ont fait leur retour, suivis d'un concert avec le groupe Chic'N Soul. La buvette et un camion pizza étaient présents toute la soirée.

Une messe a été célébrée à l'église du village le 28, suivi d'un repas où les convives ont pu se rassembler en plein air autour d'une truffade.



Avec la société de chasse du village, l'association Ligneyrac Loisirs et Découverte a organisé un concours de belote, le samedi 18 novembre 2017, qui a connu un franc succès. Cette manifestation s'est terminée par une soupe à l'oignon offerte à tous les participants.

Un mois plus tard, le dimanche 17 décembre, un sapin de Noël a été organisé pour les enfants du village, à la salle des fêtes, où un spectacle et le père Noël les attendaient.



L'association aura le plaisir de vous communiquer très prochainement, la date de son assemblée générale qui aura lieu en début d'année.

## Association ACTG CATM Section de Ligneyrac

L'année 2017 est à son terme, et par ces lignes, notre association transmet aux Ligneyracoises et aux Ligneyracois ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2018.

L'année 2017 pour notre association a été riche en évènements :

Manifestations patriotiques :

Participation aux manifestations commémoratives du 8 Mai et du 11 Novembre

Participation d'une délégation au Congrès Départemental des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre CATM de la Corrèze à Lubersac le Samedi 3 Juin .

Participation d'une délégation à la cérémonie au Mémorial de la Résistance, de la Déportation et des Martyrs le 10 Septembre 2017 sur l'aire d'autoroute de Vitrac.

Participation de notre président à de nombreuses AG d'associations amies

Manifestions festives et conviviales :

Le 15 janvier, A.G de l'Association suivie d'une dégustation de la galette des rois

Le 8 juillet , « Sortie à Bort les Orgues et dans la Haute Vallée de la Dordogne »

Le 3 Septembre, repas de l'Association à la Grange Rouge de Turenne en partenariat avec les Anciens Combattants de Turenne

Le 29 Octobre, spectacle de chansons françaises avec la chanteuse corrézienne Béatrice MARANI

Décembre distribution des colis de Noël aux veuves et aux anciens combattants les plus âgés.

L'année 2018 année du centenaire de l'Armistice sera marquée par différentes manifestations.

Voilà pour ce qui est de notre mission de devoir de mémoire; pour le côté festif les projets fleurissent repas, voyage, spectacle ou animation seront programmés, notre but est de lutter contre l'isolement, de participer dans notre commune:

-au développement de moments de partage et de convivialité

-au maintien du lien social

Les coordonnées pour nous rejoindre et participer à nos activités

Jean Louis PICARD / Tél : 05 55 25 46 22

Annette FOUILLADE /Tél 06-23-22-76-02



## La vie des associations

### Société de Chasse



A ce jour, notre société de chasse est en nette progression, 29 chasseurs pour la saison 2017-2018.

La lutte contre les prédateurs, renards et autres, s'intensifie grâce à nos trois piégeurs agréés, Valentin Certes, Eric Boyer et Cyril Jalinier.

Des lâchers, faisans et perdreaux, complètent la chasse traditionnelle.

Souvent les chasseurs se retrouvent pour partager le verre de l'amitié ou des repas lors de battues improvisées.

A ce sujet, nous entretenons d'excellents liens de voisinage avec nos voisins de Noailhac et de Cavagnac pour la chasse aux sangliers.

Régulièrement, nous offrons du gibier aux propriétaires des terres sur lesquelles nous chassons. Cette année, nous avons obtenu 12 colliers à chevreuils, de quoi satisfaire nos amis.

L'an dernier, nous avons souhaité l'organisation commune d'une manifestation locale. C'est fait ! Avec l'association des jeunes de Ligneyrac Loisirs et Découvertes, un concours de belote a connu un grand succès le 18 novembre 2017 : des lots de grande valeur, une organisation parfaite, un souper excellent ont comblé tous les concurrents. Un grand merci à tous les chasseurs et, surtout, à tous les jeunes qui se sont investis à merveille dans cette première réalisation commune.

Le bureau est constitué de :

Albert RICHARD – président

Gérard SINDOU – président d'honneur

André ROME – trésorier adjoint

Cyril JALINIER – secrétaire adjoint

Laurent CERTES – vice-président

Hubert CLERGEAU – trésorier

Marc NICOLAS – secrétaire

En 2018, Mathieu SIMBELIE sera chargé de la création d'un site internet pour la société de chasse.

Outre les battues exceptionnelles avec Cavagnac et Noailhac, en janvier et février 2018, reprise des battues au gros gibier.

Notre association poursuit, dans un très bon esprit, son activité, tout en maintenant de bons rapports avec la population. Notre loisir doit se faire dans le respect de la nature et des règles de sécurité.

La société de chasse vous présente tous ses vœux de bonheur et d'amitié.

Le Président, Albert RICHARD



## Boulou animations loisirs

Jeudi 21 Septembre a été l'occasion pour les personnes accueillies et les professionnels de l'Etablissement Public Autonome Foyer d'Accueil de Boulou-les-roses d'organiser et de partager une journée festive, à l'occasion du 30ème anniversaire de l'ouverture de l'Etablissement. En effet, le 16 Novembre 1987, le Foyer d'Accueil était ouvert suite à l'arrêté du Département de la Corrèze en date du 6 Mai 1985 octroyant son agrément.

Afin de rendre ce moment festif et en anticipant la date anniversaire pour optimiser la météo clémente, la journée du 21 Septembre a permis de réunir près de 120 personnes à l'Etablissement, en présence de M. Coste, Président du Conseil Départemental de la Corrèze, de M. Simonet, Président du Conseil d'Administration de l'EPA, des personnes accueillies, des membres de leur entourage, des administrateurs, des élus, des partenaires institutionnels, des personnes accueillies et professionnels d'autres établissements, des professionnels de l'EPA.

Un Comité des Fêtes, composé de personnes accueillies et de professionnels s'est mis en place il y a plusieurs mois afin de préparer et penser l'organisation de cette journée, qui fut l'occasion de faire découvrir les activités et ateliers mis en place auprès des personnes accueillies, de présenter le projet institutionnel actuel et les modalités d'accompagnement proposées à ce jour. Un déjeuner champêtre a permis aux différentes personnes de se rencontrer et d'échanger dans la convivialité. L'après-midi, les participants ont pu profiter d'un conte musical.

A l'occasion de son discours, Gaëlle Lemarié, Directrice a salué l'implication de chacun à la réussite de cette journée, marquée par la convivialité et le plaisir d'être ensemble.



## La vie des associations

### Les Bambous



L'association les Bambous de Ligneyrac organise depuis 2011 des cours hebdomadaires de TaiChi-Qi Gong dans la salle Patrick Cheyroux tous les lundis 19h30.

A la rentrée 2017/2018 nous avons été heureux d'accueillir 4 nouveaux élèves.

Depuis trois ans l'association propose également un stage d'aquarelle d'une semaine début juillet.

Cette année nous avons travaillé sur l'architecture Ligneyracoise.

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez participer à nos activités.

Contacts : [0633576154](tel:0633576154) - [0620661995](tel:0620661995).



# Etat Civil

## Ils sont nés :

**Manon, Camille VERGNE**, née le 10 juin 2017 de Simon VERGNE et de Céline, Sarah LARRIBE, domiciliés au Puy Lacoste.

**Thibault BOULANGER**, né le 04 décembre 2017 d'Alexandre BOULANGER et d'Elodie MIANE, domiciliés à Sabazot.

## Ils nous ont quittés :

**CERTAIN** veuve **EYDIEUX Anna**, de la Martinie, le 8 janvier 2017

**LAGARDE** veuve **RAYNAUD Gabrielle**, du Vignal du Château, le 10 février 2017

**CHEYROUX Jean, Marcel, Emile**, de La Martinie, le 18 mai 2017

**CHOQUET Régis, René, Pascal**, du Monteillard, le 11 juillet 2017

**JUGIE Charles**, de Masclat, le 1er août 2017

**NOUGENT Yvette** épouse **VALEN**, du Champ du Roy, le 30 octobre 2017

**NICOLAS Georges**, de Libraille, le 30 octobre 2017

**COULIE André**, des Voûtes, le 11 novembre 2017

## Ils nous ont rejoint :

**COQUET Patrick, Ingrid** et leurs deux filles, Aux Champs

**LEA Mickaël, MARTIN Peggy** et leurs deux enfants, à Soult



Photo CORREZE MONTGOLFIERES

### Informations Pratiques Mairie

Coordonnées : Mairie de Ligneyrac

Le Bourg 19500 Ligneyrac

Tél : 05.55.25.47.39

Mail : mairie@ligneyrac.fr

Site internet : www.ligneyrac.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Mardi : de 14h à 18h

Jeudi : de 14h à 18h

Vendredi : 14h à 19h

## AGENDA

### DATES A PREVOIR DANS VOS AGENDAS 2018

**Voeux du maire** : le 21 janvier

**Repas des aînés** : le 18 mars

**Cérémonie commémorative** du 8 mai 1945

**Cérémonie commémorative** du 11 novembre 1918

## INFORMATIONS PRATIQUES

- **Permis de conduire—Cartes grises**

Plus besoin de vous rendre à la préfecture ou la sous-préfecture

Vous pouvez désormais effectuer vos démarches sur internet en vous servant des liens suivants :

Pour recevoir un permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Pour recevoir une carte grise : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

-- demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration);

-- demande de changement d'adresse ;

-- demande de changement de titulaire ;

-- déclaration de cession d'un véhicule

- **Documents d'identité**

Comme c'est déjà le cas pour votre demande de passeport, vous devez à présent vous rendre dans une des mairies habilitées suivantes pour établir votre carte d'identité : Brive - Malemort—Beaulieu pour les plus proches.

<http://www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Modernisation-de-l-Etat/A-votre-service/Carte-nationale-d-identite-CNI-une-nouvelle-procedure-a-compter-du-15-mars-2017>

Pour m'informer : <https://demarches.interieur.gouv.fr>